



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

filière socio-éducative

Question écrite n° 122993

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la reconnaissance des missions des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière. Ces cadres constituent un corps de catégorie A. Ils souhaiteraient qu'un repositionnement dans la filière administrative leur soit accordé, assorti d'une revalorisation conséquente des grilles indiciaires avec le passage à deux grilles au lieu de trois qui existent actuellement. Des perspectives de carrière pourraient être dessinées grâce à l'établissement de passerelles pour les postes d'attachés d'administration afin de permettre une évolution de leur statut. Il lui demande quelles sont ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122993

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4367